



FICHE ACTION

Bon Diagnostic Carbone

THÉMATIQUES

- Changement climatique
- Gestion d'entreprise
- Agronomie, Pédologie, Elevage

PUBLIC ÉLIGIBLE

- X Agriculteur Individuel**
- Agriculteur en Collectif
- Commune – Collectivités territoriales

NATURE DE LA MESURE

- Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre et du potentiel de stockage de carbone de votre exploitation ;
- Construction d'un plan d'actions au regard de l'orientation économique de votre entreprise, des risques liés au changement climatique et de vos priorités ;
- Accompagnement personnalisé sur une thématique précise du plan d'actions : gestion d'entreprise, agronomie, performance élevage, etc.
- En option : analyses de terre associées à un conseil individuel agro-pédologique

CRITERES D'ÉLIGIBILITE

Toute exploitation agricole individuelle ou sociétaire dans laquelle au moins 1 chef d'exploitation est un agriculteur nouvellement installé depuis moins de 5 ans.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Financement à hauteur de 90% de l'accompagnement (et des analyses de terre si option agro-pédologie)



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT LE PLAN DE RELANCE



CALENDRIER

- Janvier 2021 : positionnement des Chambres d'Agriculture pour réaliser la mesure ;
- Février à Mars 2021 : sélection des structures porteuses ;
- Avril 2021 : réalisation des premiers diagnostics carbone par les structures retenues ;
- Décembre 2022 : fin de la réalisation des diagnostics carbone.

PIECES À FOURNIR

- Attestation d'affiliation MSA ;
- Données d'entrée du diagnostic carbone.

LIENS DÉPÔTS DES CANDIDATURES

Voir Contact Chambre

COMMENT LA CHAMBRE VOUS ACCOMPAGNE ?

Réalisation complète de l'accompagnement (partenariats possibles pour certains volets)

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE